

Laval

Le réaménagement du square de Boston contesté Plaidoyer pour les platanes

L'association des Amis du Vieux-Laval lance une pétition contre l'abattage des arbres du square de Boston voulu par le projet de réaménagement. Claude Gourvil leur répond.

Au centre de la ville jardin, le square de Boston fait figure de monument historique avec son kiosque, son allée de platanes centenaires évoquant les promenades de la Belle Epoque. Seule la fontaine a disparu. Cette promenade classée site boisé est d'ailleurs protégée par la zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP). Ce qui n'a pas empêché plusieurs projets de réaménagement de ce site fréquenté par les boulistes, les stands des forains, le marché de Noël et autres rendez-vous sociaux ou conviviaux. Des arbres avaient été plantés par l'ancienne municipalité qui avait obtenu une subvention régionale. Projet resté sans suite et retoqué par la nouvelle équipe qui avait présenté comme projet phare un halage flottant.

A défaut de celui-ci, en mai dernier, Xavier Legurgue, architecte de l'agence parisienne XLDG et associés spécialisés dans les aménagements urbains à caractère environnemental, est venu présenter un projet de mise en valeur des quais. « Ce projet se fera dans le respect de l'histoire du site, selon le concept de ville-jardin cher à l'équipe municipale », avait annoncé le maire.

Courrier au préfet et pétition



L'allée de platanes du square de Boston victime des dommages collatéraux du projet d'aménagement.

Le projet se compose d'un espace minéralisé sous la forme d'un espace sablé et stabilisé et d'une pelouse évolutive. Or la première partie prévoit l'abattage des arbres dont certains sont malades

et leur remplacement par des essences moins hautes et moins feuillues, le long de la rue du Vieux-Saint-Louis pour ouvrir une perspective sur le centre-ville. Dans un tract qui

sera distribué ce samedi sur le marché, l'association des Amis du Vieux-Laval conteste ce projet d'abattage de « ces platanes qui incarnent la continuité historique et paysagère de la ville ». « Sensibles et favorables au projet de pelouse, nous considérons qu'il doit s'intégrer et non détruire l'histoire, le paysage et l'écologie ». Un courrier a été envoyé au préfet en date du 11 octobre rappelant que le projet contrevient aux règles de la ZPPAUP. La distribution sera assortie d'une pétition.

« L'architecte des Bâtiments de France nous a dit que si nous coupions, il fallait replanter. Des négociations sont en cours entre la mairie et les services de l'Etat », commente Claude Gourvil, adjoint à l'écologie urbaine, surpris de cette action. « Nous avons tenu deux réunions publiques au cours desquelles les Amis n'ont pas pris la parole. Le conseil des sages n'a fait aucune réticence. Une ville n'est pas faite pour être figée ».

Emmanuel Blois